

MAZIÈRES INFOS

Le bulletin d'information mensuel de la commune

AGENDA



14 avril

Marché communal

28 avril

Marché communal

30 avril

Championnat régional Foot Adapté

07 mai

Marché de printemps - OGECE

12 mai

Marché communal

14 mai

Collecte de ferrailles - OGECE

19 mai

Assemblée générale - SPM Théâtre

20 mai

Esplanade en fête - Comité des Fêtes

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Tél mairie : 02.41.62.35.12

Tél urgence : 06.04.06.51.58

mairie@mazieres-en-mauges.fr

www.mazieres-en-mauges.fr



Cantine scolaire et loi Egalim

Depuis 2019, la municipalité s'applique à mettre en œuvre la loi EGALIM en proposant par exemple un menu végétarien par semaine et en achetant quelques produits issus de l'agriculture biologique, cependant l'objectif de la loi est plus ambitieux.

Parallèlement, en raison de la préservation de la réserve d'eau de Ribou (captage grenelle), l'Agglomération Du Choletais doit réaliser des actions pour lutter contre la pollution et améliorer la qualité de l'eau. Aussi une des actions est de valoriser l'agriculture raisonnée ou biologique sur ce bassin versant. Le syndicat professionnel GABBANJOU œuvrant pour le développement de l'agriculture biologique a été retenu pour analyser les besoins, favoriser la culture biologique et développer la communication auprès du public. Egalement, Il peut apporter son aide et son expertise pour répondre aux exigences de la loi EGALIM et notamment le développement du recours aux produits biologiques et locaux.

Dans ce cadre, la commune s'est portée volontaire pour être accompagnée par le GABBANJOU. Un comité de pilotage constitué d'élus, de parents d'élèves et d'agents communaux a été mis en place au début de l'année. **Tout parent d'élève désireux de s'investir dans ce projet peut encore intégrer le comité de pilotage.**

Le diagnostic réalisé montre que sur l'année 2021, la part des produits biologiques utilisée à la cantine a représenté 19 % des achats et celle des produits labellisés 1 %. Les plats sont cuisinés sur place, avec une grande majorité de légumes et fruits frais. Le gaspillage alimentaire est limité, les grammages étant adaptés en fonction des enfants.

Le comité de pilotage a participé à un atelier dans lequel chacun devait donner sa définition de « sa cantine idéale ». A savoir : repas faits maison, faire participer des enfants à la préparation des repas, produire nos légumes sur place, manger des produits bios et locaux, limiter le poisson et la viande, manger sans contrainte de temps, augmenter le personnel, éduquer les enfants au goût...

La proposition qui a fait consensus est de **développer l'approvisionnement en produits locaux**. Il s'agit désormais de se construire un réseau de fournisseurs capables de proposer, à la fois de la qualité, du bio, et du local.

Rappel des objectifs de la loi Egalim

QUE DIT LA LOI ?

- 3 OBJECTIFS SIMPLES
 - meilleure rémunération
 - meilleure qualité
 - saine, sûre, durable

CE QU'IL FAUT RETENIR !

janvier 2022

- 20% bio à la cantine
- 50% produits de qualité

janvier 2025

EN RESTAURATION COLLECTIVE

- STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE
- 1 repas végétarien 1 fois par semaine
- INFORMATIONS : consultation des menus par voie électronique
- LABELS : BIOLOGIQUE, AGRICULTURE RAISONNÉE, PÊCHE DURABLE MSC, QUALITÉ

Le Conseil Municipal, en bref

FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Budget général

- Excédent de fonctionnement 66 961,19 €
- Déficit d'investissement 116 820,50 €

En intégrant les résultats antérieurs, les résultats cumulés sont :

- Section de fonctionnement + 269 762,51 €
- Section d'investissement + 48 057,06 €

Budget ZAC du Pré de l'île 2021

- Déficit de fonctionnement 171 344,79 €
- Excédent d'investissement 65 120,63 €

En intégrant les résultats antérieurs, les résultats cumulés sont :

- Section de fonctionnement - 347 411,18 €
- Section d'investissement + 65 120,63 €

BUDGETS 2022

Le budget a été approuvé. Il reprend les orientations du débat budgétaire du mois précédent en intégrant les dernières informations financières, notamment la notification des bases fiscales en augmentation de 3,4 % et la dotation globale de fonctionnement qui diminue encore de 5,6 %.

Budget général

- Section de fonctionnement 968 654,51 €
- Section d'investissement 670 649,11 €

Budget ZAC du Pré de l'île

- section de fonctionnement 1 950 267,44 €
- section d'investissement 626 132,93 €

VOTE FISCALITE 2022

- Taxe foncier bâti 39,58 %
- Taxe foncier non bâti 42,44 %
- Produit fiscal attendu 366 710 €

La revalorisation des bases et l'augmentation de 2.5% de la taxe sur le foncier bâti, représentera en moyenne + 45 € sur votre prochain avis d'imposition foncier.

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT POUR 476 500 €

Marquage voirie , réfection mur du Parc Demartial 2nd tranche , renouvellement de la clôture de l'espace vert de la maison des associations , achat de chaises pour la cantine , ordinateurs et congélateur cantine , outillages techniques pour l'entretien des terrains de sport et le remplacement du tableau de marque de la salle de sports , tyrolienne, centre technique municipal avec installation de panneaux photovoltaïques .

PARTICIPATIONS - SUBVENTIONS

OGEC - participation communale 2022/2023

Les forfaits de l'année précédente sont reconduits. Ils s'élèvent à 1020 € par élève de maternelle maziérais, 780 € par élève de maternelle extérieur, 271 € par élève de primaire maziérais et 31 € par élève de primaire extérieur. Selon le nombre d'élèves inscrits à ce jour cela représente un montant de 86 028 €

TEMATOUT - participation communale

La participation de l'année précédente est reconduite, elle s'élève à 13 € par jour et par enfant. Suivant l'estimation de fréquentation les mercredis et les vacances scolaires, une avance provisionnelle de 24 475 € est attribuée.

Subventions aux associations

L'enveloppe budgétaire dédiée aux subventions aux associations est en baisse par rapport à l'année 2021, du fait notamment de la dissolution de la Chorale, du Basket et de la Gym Féminine. Par ailleurs, plusieurs associations n'ont pas demandé de subvention.

Saint Pierre de Mazières	200 €	Le Palet Maziérais	150 €
Football	2 000 €	Chasse	100 €
Volley	100 €	Comité des Fêtes	600 €
Cyclo club	100 €	Défense des Cultures	310 €
Paroisse	200 €	La Ronde des bambins	160 €
ADMR	100 €		

Demande de subvention : Département - aire de jeux 3ème tranche Parc Demartial -

Pour mémoire, lors de la précédente réunion du conseil municipal, les élus ont donné un avis favorable à l'installation d'une tyrolienne dans l'aire de jeux du parc Demartial sous réserve de l'obtention d'une subvention au titre du Fonds Régional Jeunesse et Territoires qui peut atteindre 20 % du montant.

Une demande de subvention est également déposée auprès du Département au titre du dispositif de soutien aux investissements des communes. Financement possible : 20 % du montant.

Radars pédagogiques

Période du 1er mars au 1er avril 2022
Emplacement situé 13 rue du Bocage

Vitesse Pourcentage
Sens Rue du Bocage → VC1
30 - 50 km/h 95,62%
>50 km / h 4,38%



VC1 → rue du Bocage
30 - 50 km/h 96,76%
>50 km / h 3,24%

En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 0,03 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

SPM FOOTBALL

LE 30 AVRIL DE 10H30 À 16H

Fédération Française du Sport Adapté
PAYS DE LA LOIRE

CHAMPIONNAT REGIONAL

Para Football à 7 Adapté

30 AVRIL 2022

À Mazières en Mauges (49),
Stade municipal

ÉCOLE

Le MARCHÉ DE PRINTEMPS

de l'école St Joseph - Mazières en mauges

vous propose:

- Plantes/Plants de légumes et fruits
- Panier de légumes
- Jus de pomme pétillant

Bons de commande supplémentaires disponibles dans les commerces et à la mairie

Passez vos commandes avant le **23 Avril 2022**

et venez les récupérer le **Samedi 7 Mai 2022 à l'école**

Retrait de **11h à 13h**

L'ESPLANADE EN FÊTE - APPEL AUX MUSICIENS

Le comité des fêtes propose aux jeunes musiciens ou musiciens d'expérience de participer à l'animation de l'esplanade en fête le **20 mai 2022**. Si vous êtes intéressé, appelez Olivier, président du CFM au 06 84 49 91 18. Nous avons la possibilité de fournir la sonorisation. Tentez l'expérience !!

Élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal de l'AdC - Enquête publique

Le projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), qui organise l'implantation de la publicité sur les 26 communes de l'Agglomération du Choletais, est mis à consultation du public dans le cadre d'une enquête publique qui se tiendra **du vendredi 22 avril au mercredi 25 mai 2022 inclus**.

Monsieur Raymond LEFÈVRE, dirigeant d'entreprise à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier (projet de RLPi et pièces qui l'accompagnent) sera disponible :

- sur le site internet de l'Agglomération du Choletais (rubrique urbanisme) ;
- à l'Hôtel d'Agglomération du Choletais (siège de l'enquête publique), au format papier, pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30) ;
- dans les mairies de Lys-Haut-Layon, Veziens et Yzernay aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- à l'Hôtel d'Agglomération du Choletais le vendredi 22 avril de 9h à 12h ;
- à la mairie d'Yzernay le lundi 2 mai de 9h à 12h ;
- à la mairie de Lys-Haut-Layon le mardi 10 mai de 9h à 12h ;
- à la mairie de Veziens le vendredi 20 mai de 14h à 17h ;
- à l'Hôtel d'Agglomération du Choletais le mercredi 25 mai de 14h à 17h.

Les observations pourront être consignées sur l'un des registres d'enquête disponibles à l'Hôtel d'Agglomération et dans les mairies précitées, ou adressées à la commission d'enquête :

- par courrier : Agglomération du Choletais, Direction de l'Aménagement (Enquête publique - Élaboration du RLPi), Hôtel d'Agglomération, Rue Saint-Bonaventure, BP 62111, 49321 Cholet Cedex ;
- par mail : rlpi@choletagglomeration.fr (objet : " Observation enquête publique - Élaboration du RLPi ").



Le programme des Mom'en Familles d'Avril et Mai est sorti.

Les activités sont pensées par et pour des familles. Balades, films, spectacles et ateliers divers. <https://csichlorofil.centres-sociaux.fr/les-momen-familles-davril-mai/>

Idéales pour se créer des souvenirs avec nos proches. Pour s'inscrire, il suffit d'adhérer au centre socioculturel (7 € par an et par famille).

Des activités Seniors ont été programmés jusqu'à cet été. Le programme complet est à retrouver sur le site web. Yoga, jeux de société, balades, bricolages, jardinage... Prochainement :

7 avril : balade à Toutlemonde

15 avril : jeux et activités manuelles

19 avril : balade à Ribou

28 avril : hypnose/relaxation

Journée Bricolage et Jardinage chez Chlorofil: 12 Avril

Comme chaque année, bénévoles et salariés remettent un petit coup de "peps" dans les locaux du C.S.I. Chlorofil en réalisant quelques travaux. Cette année, le rendez-vous est donné le mardi 12 avril de 10 h 00 à 17h30. Avec un repas convivial prévu par le C.S.I. Chlorofil pour se restaurer dans la bonne humeur !

Peinture, réparations et bricolages, montage d'un barnum, jardinage, plantation, taillage et désherbage dans le jardin...

Nous vous attendons nombreux et nombreuses !

4 et 5 mai : Une petite ferme dans le jardin de Chlorofil

Mercredi de 10 h 00 à 17 h 00 & Jeudi de 09 h 30 à 11 h 30.

Ma petite ferme chez vous viens installer sa ferme itinérante dans le jardin de Chlorofil, pour le plaisir des petits et des grands amoureux de nos amis les bêtes... venez en profiter. Vous pourrez non seulement observer et écouter les animaux, mais aussi les caresser et apprendre à les connaître.

Inscriptions par mail ou téléphone

40bis rue de la libération

49340 Nuaille

02 41 55 93 41

accueil@csichlorofil.fr

Les aventures de Suzette ou la chronique du



Aujourd'hui Suzette rend visite à son amie Colette. Le dictionnaire et la tasse de café à portée de main, les voilà parties pour un long après-midi de scrabble et de confidences.

Depuis le diagnostic de la maladie de son mari, Colette s'inquiète pour l'avenir et sur le fait de devoir gérer un certain nombre de papiers et de démarches seule. Ancien banquier, les papiers c'était plutôt lui qui s'en occupait jusqu'à présent. Par chance, elle peut compter sur le soutien de ses enfants mais ne veut pas trop les envahir.

Sur ces mots, Suzette lui conseille de contacter le CLIC pour en parler avec une coordinatrice et en profite pour lui annoncer que le prochain Rendez-vous d'information du CLIC, programmé le 5 avril prochain à 14h à Somloire, portera sur « Les mesures de protection juridique ». Elle lui explique que ce serait le moment idéal pour rencontrer des professionnels, poser des questions et se renseigner sur ces questions juridiques.

Colette note la date sur son agenda et en attendant, « R.E.C.O.N.F.O.R.T » : Mot Compte Triple !!!

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination),

- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) uniquement sur rendez-vous

ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

et le vendredi de 14h00 à 17h00

- à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagny)

- ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34

clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org

